

**Conférence sur le thème :**  
**« Améliorer la libre circulation des décisions de justice et des actes authentiques en Europe »**

---

**Clôture du projet européen « Formation des personnels des tribunaux et des huissiers de justice en droit européen »**

---

**Bruxelles, 29 juin 2017**

Allocution d'ouverture de Pedroso Leal

Monsieur le Député,  
Madame la Directrice de la DG Justice civile de la Commission européenne,  
Monsieur le Secrétaire général du CNUÉ,  
Mesdames, Messieurs, les représentants de la Commission européenne,  
Mesdames, Messieurs les hautes personnalités,  
Mes chers collègues,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis ravi d'être présent parmi vous ce soir à l'occasion de la clôture du projet européen « Etude comparative sur l'application du règlement Bruxelles I bis » auquel j'ai eu le plaisir de participer aux côtés de la Chambre européenne des huissiers de justice et du Conseil des Notariats de l'Union européenne.

Je vous salue au nom de l'ISCAL – Institut Supérieur de Comptabilité et Administration de Lisbonne – Portugal. Cette école supérieure de formation dispose d'une expertise marquée par la rigueur académique dont elle fait preuve depuis 1759. Au sein de cette école, nous formons des professionnels dans les domaines du commerce et du droit depuis plus de 250 ans, en s'inscrivant dans la modernité, l'évolution des systèmes, l'ouverture vers les marchés européens.

Nous oeuvrons, au sein de la formation que nous dispensons, à promouvoir la libre circulation des capitaux, des biens, des personnes mais également des décisions de justice au sein de l'Union européenne.

En tant que *solicitador* portugais, j'ai la chance de travailler sur de nombreux dossiers transfrontières et je constate au quotidien les opportunités que présentent les transactions commerciales entre plusieurs Etats membres et la mobilité des personnes en Europe.

Je tiens à saluer Monsieur Le Président, Maître Patrick SANINO, pour sa vision et de l'esprit véritablement européen. Il a réalisé très tôt, au sein de la CEHJ, l'importance de la formation et de la pertinence d'associer des Institutions de l'Enseignement Supérieur aux travaux européens

De même, je tiens à saluer Raul Radoi et remercier les notaires. Il s'agissait, pour l'ISCAL, du premier projet conduit avec le CNUE et ce fut un plaisir de travailler avec les notaires européens.

Nous devons favoriser ces travaux entre différents praticiens du droit, identifier nos différences et trouver des solutions pour renforcer notre compréhension mutuelle et faciliter la coopération européenne.

J'exprime ici ma reconnaissance pour l'énergie constructive de mes confrères huissiers de justice et notaires.

Je salue et remercie les confrères du comité scientifique qui ont travaillé avec moi à la mise en œuvre de l'étude comparative sur le règlement Bruxelles I bis. Je tiens également à remercier tous les praticiens qui ont répondu à notre questionnaire et fourni des informations très intéressantes sur leurs systèmes judiciaires nationaux, leurs pratiques et interprétations du règlement Bruxelles I bis.

Tous les règlements valent réellement si nous les mettons en œuvre efficacement ! C'est la raison pour laquelle j'incite tous les praticiens du droit à utiliser le plus possible le règlement Bruxelles I bis qui constitue un instrument efficace pour

l'exécution transfrontière des décisions de justice et actes authentiques. Sa révision procure des avancées stimulantes !

Nous pouvons conclure que le partage de connaissances, l'évaluation et l'auto-évaluation de la pratique des règlements européens, compte tenu de l'absolue nécessité de les appliquer, sont essentiels !

Nous devons garder à l'esprit les besoins et la stratégie de l'Europe qui a été fondée, a grandi et qui nous permet aujourd'hui de communiquer et d'échanger au sein d'un espace européen de justice.

Bien sûr, il reste encore du chemin à parcourir pour consolider l'espace européen de justice, dans l'intérêt de l'Europe, de ses citoyens, en cherchant à offrir un système de justice accessible pour tous.

Mais je suis convaincu que nos efforts communs, ici démontrés, seront gratifiés et que les agents d'exécution des différents Etats membres pourront participer à cet objectif.

Bien à vous tous